

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1459/SG/AE mettant à jour jusqu'au 31 mars 1973 la série des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire.

n° 73-1459/SG/AE

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

8 octobre 1973

Numéro JO

n° 20 du 25/10/1973

Date du numéro

25 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les valeurs des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire, sont ainsi fixées : Valeurs des indices en 1973